

# Propos du vignoble

Autor(en): **Mat.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **87 (1960)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231770>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Propos du Vignoble

Les vendanges sont faites. Pendant que le « nouveau » fermente (il sera bon, vous savez), parlons d'autre chose, tout en restant à Lavaux.

Nous lisons l'autre jour un article sur la maison Maillardoz, à Grandvaux disant « qu'elle est un des plus beaux ornements du Lavaux ».

Dans un autre journal qui annonçait la Journée suisse des huissiers d'Etat, on trouvait ces mots :

« La visite du Comptoir suisse suivie d'un tour en autocar dans le Lavaux, par la Corniche, s'imposait... »

Tout dernièrement encore, cette phrase :

« On entendra dire dans le Lavaux : ce n'est pas comme en 59, quand Paul était président. »

On pourrait multiplier les exemples :

J'ai visité le Lavaux, les vendanges dans le Lavaux, les villages du Lavaux.

Depuis quelque temps, cette mode s'implante chez nous et les gens de Lavaux ne sont pas du tout flattés, oh ! non, que l'on massacre ainsi le nom de leur région par snobisme ou par ignorance.

C'est pourquoi nous avons été heureux de lire dans l'ouvrage paru l'an dernier « *Pays de Vaud. Une terre, plusieurs visages* » :

« A Lavaux, la pente se relève sans agressivité dans un mouvement ample et continu... Ces rampes tournées vers le Léman et qui en attendent la tiédeur bien-faisante au cep, portaient autrefois le nom de « Vaux » de Lutry. C'est pourquoi, *il est sot* de baptiser « le Lavaux » des vignobles dont la dénomination ne souffre pas l'équivoque ».

Bravo M. Nicolier et merci !

Il faudrait aussi parler, le *Conteur romand* l'a déjà fait, de tous ceux qui estropient les beaux noms de lieux ou de familles de chez nous.

L'on n'ose presque plus prononcer comme nos parents : Fonjalle, Noverre, Ponne. Maintenant si l'on veut suivre la mode, il faut dire Ponnaze, Noverraze, Fonjallaze (n'est-ce pas, M. Thévoz...e !).

Tenez, l'autre jour, à la Radio, on nous parlait d'Isbrand « Dauxe » (Daux) bourgmestre de Lausanne en 1588. Plus récemment encore on recherchait par le moyen des ondes, un citoyen dénommé « Guexe » (Guex). C'est à vous faire dresser les cheveux sur la tête, quand il vous en reste encore !

On ne peut plus sentir un s un x ou un z à la fin d'un nom sans le faire sonner désagréablement.

Quoi de plus charmant que les jolis noms de chez nous « La Crochettaz, La Buritaz, La Chapotannaz ! (Dernière syllabe muette), s'il vous plaît.

---

*Favorisez les annonceurs  
du « Conteur romand » !*

Répétons avec le poète :

*Dansons à Taveyanne  
Comme ceux de Lausanne  
Dansent sur Montbenon !*

Le regretté Pierre Chessex qui s'y connaissait en toponymes et en noms de familles m'écrivait il y a quelques années :

« Ceux qui prononcent le *a* final, ne font qu'une erreur légère. Mais ceux qui prononcent le *z* final sont des gens parfaitement incultes et ridicules ! »

Tout cela n'a pas empêché les vigneron de reprendre le chemin de la vigne. Et la fumée blanche des feux de sarments monte dans le ciel d'arrière-automne.

Mat.

## Du nouveau dans le théâtre en patois

La féconde activité de M. l'abbé F.-X. Brodard en ce qui concerne le théâtre en patois, est connue. Cet auteur vient de créer une nouvelle pièce intitulée *Po révére ma Grevire*. Ce drame s'inspire du service à l'étranger à l'époque napoléonienne, au temps de la campagne de Russie.

C'est le groupe du costume d'Intyamou qui jouera ce drame dans la grande salle communale d'Albeuve, dans le courant de ce mois.

Notre ami Brodard peut être félicité chaudement pour son activité inlassable en faveur du patois.

Une autre pièce sera jouée à Treyvaux, également vers la fin de novembre. Il s'agit du *Gué de la mort*, drame en 4 actes d'Albert Schmidt de Bulle, d'après *La Légende du Village*, poème dramatique de Jean Risse. La musique originale a été écrite par Georges Aeby, mais elle vient d'être adaptée à nouveau par Oscar Moret.

Cette pièce sera créée à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Société de chant et de musique de Treyvaux. E. H.

## Résultats du concours d'octobre

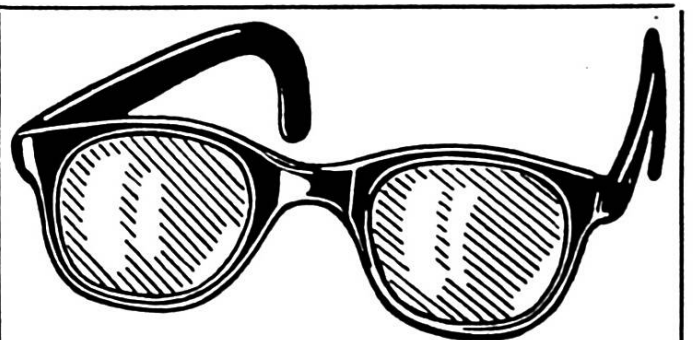
Peu de fautes. Serait-ce que le jeu de mots croisés était trop facile ? La définition « Inversé : s'emploie comme substantif quand une chose ne saurait être définitive »... Evidemment un peu long pour ce « je » que l'on trouve si joliment « substantif » dans l'expression « Un je ne sais quoi », chose que l'on ne saurait définir.

Mais l'erreur la plus souvent commise le fut à « Taupe », royaume où il est criminel d'envoyer son semblable... Un concurrent, qui préfère sans doute la noyade, a mis « Carpe » un autre « Patre » (ad patres, oui !).

Après tirage au sort, la liste des lauréats s'établit comme il suit :

M. Eugène Corbaz, Lausanne.  
M. Roger Favre, Lausanne.  
Mlle A. Dentan, Gryon.  
M. P. Delacrausaz, Lausanne.  
M. J. Zufferey, Lausanne.  
M. Ernest Aubert, Vallée de Joux.  
M. Ch. Sercx, La Tour-de-Peilz.  
M. Ed. Zinder, Avenches.  
Mme L. Rey-Pasche, Payerne.  
Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.  
Mme Alice Meylan, Lausanne.  
M. C. Pavillon, Moudon.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort qui auront envoyé, d'ici au 30 novembre 1959, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron S. A., Pré-du-Marché 11, Lausanne.



**TREUTHARDT**

LAUSANNE

Rue Saint-Pierre 1 (arcades Cinéma Atlantic)

Confort et qualité